

COMMUNIQUE DE PRESSE

La nouvelle classification par pastilles contre la pollution de l'air, plus rationnelle comparée aux plaques alternées mais incomplète pour les automobilistes

Paris, le 4 juin 2015 – Le plan d'action pour lutter contre la pollution de l'air annoncé hier par Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie constitue une solution plus cohérente bien qu'incomplète pour les automobilistes, pour réduire de façon pérenne la pollution dans les villes d'ici cinq ans.

■ **Un plan alternatif déjà testé et approuvé dans les grandes villes européennes**

Ce nouveau plan a déjà été mis en place et approuvé depuis plusieurs années par de nombreuses grandes villes européennes, avec les zones à faibles émissions (ZAPA) et vient se substituer à la circulation alternée. Jusqu'à maintenant la mise en place des mesures de circulation alternée à Paris représentait la seule réponse aux pics de pollution. L'aspect hasardeux lié aux jours pairs et impairs était profondément injuste et difficilement justifiable. Sans oublier, bien sûr, que ce dispositif ne prenait pas du tout en considération ni la motorisation, ni l'âge, ni l'état du véhicule et encore moins les évolutions technologiques de dépollution obligatoire liées aux normes EURO.

■ **DIESEL Euro 6 : le grand absent du plan !**

Déjà depuis le 5 avril 2014 l'association Diéséliste de France au travers de leurs premiers états généraux du diesel demandait de mettre fin aux idées reçues sur les motorisations diesel moderne Euro 6.

La segmentation des véhicules de ce plan n'a pourtant pas inclus les véhicules diesel répondant aux normes Euro 6 dans la catégorie 1, celle des véhicules les moins polluants.

Une mesure surprenante, quand on sait que les nouveaux véhicules diesel Euro 6 sont maintenant équipés de filtre à particules, bloquant 99,9% des particules fines, et de systèmes SCR, bloquant 90% des NOx ou Oxyde d'azote ceci les portant à un niveau semblable à leurs homologues essence et sont par ailleurs plus vertueux concernant les gaz à effet serre (CO2). Car rappelons-le, le diesel par sa technologie consommera toujours 20% de moins qu'un essence.

■ Alternative équitable au pouvoir d'achat : Le rétrofit

Offrir aux ménages les plus modestes la possibilité d'upgrader d'un ou deux niveaux la pastille de leur véhicule, en ajoutant un filtre à particule sur leurs véhicules non équipés à l'origine. Ce système homologué dans d'autres pays européens pourrait être financé en partie par les pouvoirs publics comme en Allemagne, ou rappelons-le plus 400 000 véhicules ont déjà été équipés en rétrofit.

■ Un éco-diagnostic

Nous pouvons nous interroger sur la pérennité de ce projet sans un contrôle temporel de pollution de la dérive usuelle des véhicules qui pourrait modifier le grade de pastille obtenu à son origine.

A propos de L'association « Diéséliste de France »

Fondée en 2012, l'association « Diéséliste de France » compte 110 membres et est présidée par Fabrice Godefroy, Directeur Général du Groupe IDLP. « Diéséliste de France » est une association Loi 1901, créée dans le but de fédérer des professionnels de la gestion moteurs tous types de carburants.

Pour cela l'association met en relation les distributeurs et les réparateurs avec les fournisseurs de produits et outillages dédiés à cette activité et les organismes de formation. Elle propose d'aider les professionnels à acquérir et pérenniser la maîtrise des nouvelles technologies d'injection Essence, Diesel, Hybride et demain Electrique voir Hydrogène, qui évoluent chaque jour.

Pour plus d'informations : <http://www.Dieselistedefrance.fr/>

[Page Facebook Diéséliste de France](#)

A propos du Groupe IDLP

Le Groupe IDLP, un des plus grands groupes de distribution en France de pièces détachées, d'outils et de matériels au service des professionnels et des particuliers dans les secteurs VL, VUL, PL, marine, TP, industrie, agricole... Fondé en 1945, le groupe est aujourd'hui le plus important spécialiste de l'injection Essence et Diesel en France et commercialise 200 000 références de pièces détachées toutes marques.

Constitué de 9 sociétés de distribution, dont près de la moitié est située en région parisienne, et de 17 points de vente, le groupe emploie 480 personnes et réalise un chiffre d'affaires consolidé de 135 millions d'euros. Son siège est basé à Fresnes (94).

Le groupe IDLP est dirigé par Patrice Godefroy, Président Directeur Général et Fabrice Godefroy, Directeur Général du Groupe IDLP.

Pour plus d'informations : <http://www.idlp.fr/>